

Année scolaire 2025-2026

FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE

Primaires, collégiens, lycéens

1. Elève

Nom : Prénom :

Date de naissance : . . / . . /

Adresse complète :

.....

Nom établissement scolaire : Classe / Niveau :

2. Représentant légal 1

Nom : Prénom :

Adresse complète :

.....

N° de téléphone : . . / . . / . . / . . / . .

Adresse mail :

3. Représentant légal 2

Nom : Prénom :

Adresse complète :

.....

N° de téléphone : . . / . . / . . / . . / . .

Adresse mail :

4. N° de téléphone pour les SMS en cas de perturbations sur le transport : . . / . . / . . / . . / . .

5. Si l'élève s'inscrit dans un établissement autre que son établissement de secteur

L'élève a une dérogation Oui **Motif** :

Non

Attention seules les options LV2, Latin, Grec, SEGPA et CHAM donnent droit à l'abonnement à 94 euros. Pour les autres motifs de dérogation, il faut prendre la carte libre circulation à 144 euros ou voyager avec des tickets unitaires en vente auprès du conducteur. Des justificatifs seront demandés aux familles après la rentrée scolaire.

6. Pour les communes de la Vallée de la Marne (utilisation du TER)

Le point d'arrêt de montée sera le plus proche de la commune de résidence

L'élève a-t-il déjà une carte simplicités ?

Oui **N° de la carte simplicités :**

Non (La carte sera transmise à domicile par la SNCF)

7. Choisissez votre titre de transport « lycéens et collégiens » uniquement

(Gratuit pour les élèves du Primaire)

Carte de transport scolaire permettant un aller-retour par jour scolaire du domicile à l'établissement : 94 euros *

* Pour les élèves résidant les communes de Maranville, Vaudrémont, Consigny, Bourdons sur le Rognon, Beurville, Ambonville, Bouzancourt, Leschères sur le Blaiseron **Contactez l'agence Cmonbus**

Carte de circulation illimitée pendant un an sur l'ensemble du réseau Cmonbus : 144 euros

8. Assurance carte 2 €

En cas de perte de carte, un duplicata vous sera facturé 12 €. Cette assurance à 2 euros vous permet d'obtenir gratuitement un duplicata par an à retirer à l'agence commerciale, en gare de Chaumont.

Je souscris à l'assurance à 2 euros

Je déclare exacts les renseignements portés sur ce formulaire et j'accepte le règlement intérieur du transport scolaire en vigueur.

En signant ce formulaire, le demandeur accepte que les informations saisies soient utilisées dans le cadre des inscriptions au transport scolaire. L'accès aux données personnelles est strictement limité au personnel de la collectivité et à son exploitant Keolis Chaumont. Ce prestataire est soumis à une obligation de confidentialité. Ces informations personnelles seront conservées pendant une durée qui ne saurait excéder la durée de scolarité des enfants concernés. Le demandeur dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement de ces données. Pour exercer ce droit, il doit s'adresser à l'agence Cmonbus ou par mail à donnees.personnelles-cmonbus@keolis.com

A, le . / . / . .

Signature :

Justificatifs obligatoires à joindre à la demande

- Copie d'une pièce d'identité de l'élève ou du livret de famille
- Justificatif de domicile
- Photo d'identité récente
- Pour les collégiens et lycéens, règlement, selon le choix du représentant légal :
 - o 1 chèque bancaire à l'ordre de Keolis Chaumont de 94 ou 144 euros plus 2 euros si assurance souscrite. Le chèque sera encaissé en septembre.
 - o 3 chèques bancaires à l'ordre de Keolis Chaumont (un chèque sera encaissé par mois pendant trois mois consécutifs). Le premier chèque sera encaissé en septembre.
 - Abonnement 94 euros : 32, 31 et 31 euros (ou 34, 31, 31 euros si assurance)
 - Abonnement 144 euros : 48, 48 et 48 euros (ou 50, 48, 48 euros si assurance),
 - o Paiement en 10 mensualités : Un mandat de prélèvement SEPA avec RIB (10 prélèvements identiques). Le premier prélèvement s'effectuera en septembre.

**Ce dossier d'inscription et les différentes pièces doivent être déposés à l'agence Cmonbus à la gare
SNCF ou renvoyés par courrier à
Cmonbus Transport scolaire, 42 rue du vieux moulin, 52000 Chaumont**